



L'Académie de Créteil veut sanctionner les lanceuses d'alerte : soyons nombreux-ses pour dire non le 17 septembre !

Jeudi 3 septembre, jour de rentrée des lycéen-nes, un rassemblement a réuni plus de 200 personnes devant le lycée Utrillo de Stains. Enseignant-es, parents, élèves et syndicalistes de tout le département ont répondu à l'appel de l'équipe du lycée, en grève pour soutenir deux enseignantes de l'établissement, militantes à la CGT. A la veille de la rentrée elles ont reçu un courrier de l'académie de Créteil annonçant que le recteur « envisageait » de les « muter dans l'intérêt du service ».

« Le tort » de ces syndicalistes lanceuses d'alerte? Avoir signalé depuis plusieurs années leur employeur, par des voies officielles et préconisées, sur des agissements s'apparentant à des violences sexistes et sexuelles, des discriminations racistes de la part d'un personnel de l'établissement envers des élèves. D'autres syndicalistes CGT et Sud sont également convoqués au rectorat en septembre suite à l'enquête administrative

Ce qui se passe au lycée Maurice Utrillo suit un schéma bien rodé : le rectorat diligente une enquête dans un établissement, produit un récit à partir de fragments des témoignages issus d'auditions menées à charge, et prononce une ou des mutations dans l'intérêt du service. Ce mode de gestion, sert désormais à la mise en œuvre d'une politique assumée et honteuse de répression syndicale.

Cette lutte n'est pas seulement celle du lycée Utrillo car l'inaction face aux VSS et aux discriminations racistes, la répression syndicale sont des réalités bien connues dans notre institution.

Le ministère depuis plusieurs mois se targue de mettre en place de vrais outils à grands coups de communication. Il n'en est rien, la plupart des situations sues sont mises sous le tapis. Les personnels se sentent totalement abandonnés face à la parole des élèves ou des personnels qu'ils et elles recueillent. Ce désaveu de la part du rectorat dure depuis trop longtemps.

Nous exigeons

- Un véritable recueil de la parole des élèves qui ne met pas en danger les personnels.
- La prise en compte du rectorat des cas de VSS signalées par les personnels
- L'annulation de la « procédure des mutations dans l'intérêt du service » des camarades et collègues lanceuses d'alerte
- L'annulation des convocations en vue de mesure disciplinaire.

Tou-tes en grève jeudi 17 septembre
Rendez-vous à 11h00 au rassemblement devant le rectorat de Créteil
21 rue Victoire Daubié - Créteil